

APPEL A CANDIDATURES

Enseignant contractuel

Objet : Recrutement d'un enseignant contractuel

Réf. : le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Département d'études japonaises

Intitulé : Enseignant contractuel en langue et civilisation japonaises

Profil de l'emploi :

Le ou la candidat(e) sera appelé(e) à assurer des cours en Licence de langues et civilisations étrangères régionales : spécialité Japon, notamment de langue japonaise (tous niveaux).

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le ou la candidat(e) devra être titulaire d'un doctorat en section 15 du CNU ou sur le point de le terminer.

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service annuel en présence des étudiants de 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente.

Recrutement prévu pour le 1^{er} septembre 2026

3. REMUNERATION

calculée sur la base de l'indice brut 513 (indice majoré 446), soit 2 261,42 € bruts mensuels auquel s'ajoute le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 62.42 €/mois.

Pour information, à compter du 1^{er} mai 2026 un contrat de protection sociale complémentaire en santé (mutuelle) est déployé au sein du ministère de l'enseignement supérieur : <https://www.mgen.fr/offres-sante-prevoyance/mgen-sante-prevoyance/mutuelle-enseignement-superieur/>

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le 24 mai inclus**.

Ce dossier doit être adressé par voie électronique, à l'attention de Jean Bazantay, directeur du département des études japonaises à l'adresse suivante : jean.bazantay@inalco.fr en mettant madame Naoko Tokumitsu, directrice adjointe en copie : naoko.tokumitsu@inalco.fr